



ERRATUM

Extrait du procès-verbal du COMITE DIRECTEUR du 22 août 2025

Présidence : M. René MOLLE

Présidence : René MOLLE

**Présents (es) : Bertrand GAUDRILLER - Virginie FRANCOIS -
Laurent MARANDEL - Éric MODE - Gilles MOREAU - Laurent
ROGIER - Norman SAIVET - Pascal ROTON**

**Excusés (es) : Denis DECARME - Sabrina BEN EL KHATTAB - Bruno
DALLA LIBERA - Christine GUNTZBURGER - Lillian LEBEGUE -
Philippe LABBE - Dominique PERQUIN - Lionel PARZISZ Éric
VIGIER**

**Invité (es) : Julien SAUCIER - Kevin SURAY - Bernard CUREL –
Bruno BESTEL**

Le Comité Directeur réuni le 22 août 2025 a, entre autres, procédé à la validation des groupes de championnat seniors pour la saison 2025 / 2026.

Cette validation ne reposant ni sur une disposition réglementaire, ni statutaire ne peut emporter décision. Aussi, par cet erratum, la composition des groupes, telle que publiée dans l'extrait de PV du Comité Directeur du 22 août 2025 est sans fondement, donc annulée. Elle ne touche que la composition des groupes D3.

La composition des groupes du championnat seniors saison 2025 /2026 est ainsi validée par le procès-verbal de la Commission Sportive de Gestion des Compétitions réunie le 19 juillet 2025 et publiée le 23 juillet.

Les nouveaux groupes D3 seront publiés ce jour.

Epernay le 9 septembre 2025.

Le président

A handwritten signature in blue ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a stylized, cursive 'M' and a small dot.

René MOLLE